

2. Des bénéficiaires de la pension de vieillesse, combien au Canada reçoivent, par province, le supplément de revenu garanti?

3. Des bénéficiaires du supplément de revenu garanti, combien au Canada en perçoivent le montant intégral, par province?

4. Quel montant moyen, pour le Canada et pour chaque province, les bénéficiaires de la pension de vieillesse touchent-ils comme supplément de revenu garanti?

5. Les réponses aux questions ci-dessus tiennent-elles compte des personnes vivant à l'étranger et touchant la pension de vieillesse et, dans l'affirmative, de combien de personnes s'agit-il et, si celles-ci sont réparties par province, quel en est le nombre par province?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1, 2 et 3.

	Nombre de bénéficiaires		3. Montant intégral du supplément de revenu garanti
	1. Sécurité de la vieillesse	2. Supplément de revenu garanti	
Terre-Neuve	38,969	31,788	19,016
Île-du-Prince-Édouard	13,750	10,065	4,262
Nouvelle-Écosse	83,479	55,398	22,914
Nouveau-Brunswick	63,536	42,355	18,424
Québec	505,547	320,344	142,674
Ontario	763,373	349,855	100,956
Manitoba	110,312	62,945	20,153
Saskatchewan	105,882	58,178	19,321
Alberta	141,323	79,730	27,531
Colombie-Britannique	246,620	126,310	42,575
Territoires du Nord-Ouest	1,142	926	732
Yukon	616	366	228
Total	2,074,549	1,138,260	418,786

4.

Montant moyen du supplément de revenu garanti reçu chaque mois par des bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse

Terre-Neuve	\$91.49
Île-du-Prince-Édouard	86.90
Nouvelle-Écosse	85.27
Nouveau-Brunswick	85.85
Québec	85.17
Ontario	79.01
Manitoba	81.25
Saskatchewan	82.31
Alberta	81.42
Colombie-Britannique	80.68
Territoires du Nord-Ouest	98.69
Yukon	89.79
Moyenne au Canada	\$82.39

5.

Les chiffres des tableaux I et II comprennent les personnes résidant à l'extérieur du Canada et pensionnées de la sécurité de la vieillesse

Nombre de personnes résidant à l'extérieur du Canada et recevant des prestations

Terre-Neuve	101
Île-du-Prince-Édouard	54
Nouvelle-Écosse	410
Nouveau-Brunswick	366
Québec	3,269
Ontario	9,290
Manitoba	668
Saskatchewan	403
Alberta	961
Colombie-Britannique	2,103
Territoires du Nord-Ouest	—
Yukon	—
Total	17,625

Questions au Feuilleton

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Roger Young (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, si les questions nos 831 et 1107 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

[Texte]

LES BUREAUX DE POSTE DANS LES IMMEUBLES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Question n° 831—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. Au cours de l'année financière 1976-1977, quels montants le ministère des Postes a-t-il payés au ministère des Travaux publics pour usage d'édifices au titre de bureaux de poste?

2. Combien de catégories d'immeubles du ministère des Travaux publics sont utilisées comme bureaux de poste?

3. A quel prix du pied carré ces immeubles sont-ils loués selon chaque catégorie et ce prix inclut-il les services de ménage?

(Le document est déposé.)

LE PARC NATIONAL DE GROS MORNE

Question n° 1107—**M. Marshall:**

1. a) Quel est le détail des travaux en cours et de ceux qui sont projetés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le parc national de Gros Morne dans la circonscription de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe, dans le cadre des projets fédéraux à forte concentration de main-d'œuvre qui s'appliquent à la construction et à l'entretien de sentiers, au nettoyage des bas-côtés des routes, aux travaux sur les terrains de camping de Berry Hill, b) combien d'emplois seront offerts en plus de ceux qui sont actuellement pourvus durant tout l'hiver et combien d'employés supplémentaires envisage-t-on de recruter au cours de l'été?

2. Quelle est la ventilation des sommes dépensées actuellement pour les travaux de voirie dans la région du parc national de Gros Morne et quand prévoit-on terminer ces travaux?

3. Quel est le détail des travaux d'amélioration et d'asphaltage de la route 430 qui relèvent du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?

4. Quel est le détail des travaux de voirie à achever et de ceux qui sont envisagés dans le cadre de l'accord fédéral-provincial conclu par le MEER, particulièrement en ce qui concerne a) l'amélioration et l'asphaltage de la route qui s'étend de Woody Point jusqu'à la limite du parc, b) l'amélioration et l'asphaltage de la route qui s'étend de la limite du parc jusqu'à Trout River, c) l'achèvement de l'aménagement du lotissement de Rocky Harbour, d) la construction du lotissement de Norris Point?

5. Quel est le détail des travaux envisagés dans le cadre du même accord conclu avec le MEER en ce qui concerne a) l'entretien de la route d'accès de l'ouest jusqu'aux limites du parc, b) l'étude pour la construction du système d'égout de Woody Point, c) l'achèvement des canalisations d'eau et du système d'égout de Saint-Paul?

6. Quelle mesure le gouvernement a-t-il prise pour l'instauration d'un service de renseignements à l'intention des touristes à Wiltendale et pour offrir des services supplémentaires à a) Berry Hill, b) Western Brook, c) Lamond, d) Shallow Bay?

7. Quelles sont les intentions précises du gouvernement en ce qui concerne l'imposition de droits de camping dans le parc national de Gros Morne?

8. Des changements sont-ils envisagés aux limites du parc de Gros Morne en ce qui concerne l'étude de l'élaboration d'un plan directeur?

9. Envisage-t-on actuellement la possibilité d'apporter des changements aux limites et au tracé de la route, dans le cadre du plan directeur envisagé, en ce qu'ils touchent la localité de Sally's Cove?

10. Pour l'instant, quel est le détail de la construction d'un port de plaisance dans le cadre de l'accord du MEER conclu entre le gouvernement et Terre-Neuve?

11. A-t-on étudié plus attentivement la perte sérieuse de revenu qu'entraîne la suppression du droit de disposer des ressources forestières, pour les résidents de Glenburnie, de Shoal Brook et des localités environnantes qui ont été privés de cette possibilité à la suite des restrictions imposées dans le cadre de l'aménagement du parc, et sinon, pourquoi?